

CREATION D'UNE ASSOCIATION POUR FORMER ET PROMOUVOIR LES INTERETS DES BANQUIERS PRIVES

Neuf institutions financières représentant 90% du marché de la banque privée en Belgique annoncent la naissance de la « Private Bankers Association - Belgium », en abrégé « PBA-B ». Cette nouvelle association succède à l'Association belge des Conseillers en Planification globale de patrimoine¹. Elle poursuit deux objectifs principaux : la formation continue des banquiers privés et, au sein de BEAMA¹, la représentation du métier.

Bruxelles, le 14 février 2007 - Neuf institutions financières actives dans le domaine de la banque privée ont donné naissance à la « Private Bankers Association-Belgium », en abrégé « PBA-B », dont les statuts viennent d'être publiés au Moniteur Belge.

Cette nouvelle association succède à l'ancienne 'ACP' pour 'Association belge des Conseillers en Planification globale de patrimoine', créée en avril 2000 par Fortis Banque, ING Belgium, KBC Bank², Dexia Banque et Banque Degroof dans le but principal de former leurs banquiers privés au conseil patrimonial global.

Les cinq membres fondateurs de l'ancienne ACP font toujours partie du conseil de la nouvelle « Private Bankers Association-Belgium ». Ils ont été rejoints, en tant que membres associés, par BNP-Paribas Private Bank, Puilaetco Private Bankers, UBS Belgium, et Petercam. Ces neuf institutions représentent environ 90 % du marché de la banque privée en Belgique.

Les autres banques privées sont les bienvenues

« Si d'autres banques privées souhaitent rejoindre notre Association, elles sont évidemment les bienvenues », précise Xavier Declève, Président du Conseil d'Administration de l'association. Celle-ci comprend par ailleurs plus de 260 membres adhérents individuels, actifs dans le secteur de la banque privée.

La nouvelle association poursuit fondamentalement deux objectifs :

1. la formation,
2. la représentation du métier.

Depuis septembre 2000, l'Association organise chaque année en coopération avec Febelfin³, deux cycles très complets de formation au conseil patrimonial global : l'un pour les francophones, l'autre pour les néerlandophones. Chaque cycle comporte 18 modules répartis

¹ BEAMA ou 'Belgian Asset Managers Association' est le nom commercial de l'Association belge des Asset Managers'.

² représentant également la CBC.

³ Febelfin est la fédération-coupole du secteur financier belge.

sur 19 jours, soit 135 heures de cours, auxquels s'ajoute le temps de révision et de préparation de l'examen, soit une charge supérieure à 200 heures d'études.

Les participants sont au nombre de 30 maximum par module. Une petite trentaine d'intervenants -professeurs d'université et praticiens expérimentés- prennent en charge l'animation de ces cours. Un examen clôture le cycle de cours et un certificat de « Certified Private Banker » est décerné aux participants ayant réussi ce test final.

Au total, depuis la création du programme, 17 cycles de formation ont été organisés, 421 personnes se sont inscrites et 359 ont réussi l'examen (soit un taux de succès de 85%).

Afin de garantir la qualité et le niveau des échanges d'expériences entre participants, l'inscription aux cours est réservée à des personnes actives dans le Private Banking.

« C'est l'une des raisons du changement de dénomination de l'Association, qui entend en la matière se référer à l'exemple des banques privées suisses. Chacune des banques privées, membre de la « Private Bankers Association - Belgium », a pour ligne de conduite d'envoyer ses « private bankers » à ce programme de formation car il incorpore l'ensemble des domaines de la gestion patrimoniale, à l'exception de la gestion de portefeuille pris en charge depuis de très longues années par l'Association Belge des Analystes Financiers. » souligne le Président du Conseil d'Administration de l'Association.

« Une association du même type que la nôtre – le « Groupement des banquiers privés luxembourgeois » - vient de voir le jour au Luxembourg. Nous espérons faire rapidement des émules dans d'autres pays voisins, comme les Pays-Bas par exemple, pour ultérieurement déboucher sur la création d'un réseau européen » ajoute Xavier Declève.

Dans le but de développer les opportunités d'échanges entre ses membres, la PBA-B organise aussi des conférences ou journées d'études à thème.

Sur son site⁴, elle offre également, dans la partie réservée à ses membres, un support extrêmement riche d'informations. On y trouve notamment la matière des cours régulièrement mise à jour.

Représenter le métier de banquier privé en Belgique et promouvoir son image

La nouvelle Association poursuit aussi un but de représentation du métier de banquier privé en Belgique. Dans ce contexte, la « Private Bankers Association - Belgium » est devenue membre de BEAMA (Belgian Asset Managers Association)⁵ et sera associée au sein de cette organisation aux activités qui focalisent sur la gestion de clientèle privée.

• * * * * *

•

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter :

Xavier DECLEVE
Président du Conseil d'Administration
Tél : +32 2 565 92 13
e-mail : xavier.decleve@fortis.com

ou Guy de MARNIX
Vice Président du Conseil d'Administration
Tél : +32 2 547 85 21
e-mail : guy.de-marnix@ing.be

⁴ www.pba-b.be

⁵ BEAMA fait partie des associations fondatrices de Febelfin, la Fédération belge du secteur financier, créée le 28 mars 2003 pour fédérer les associations professionnelles du secteur financier en Belgique. BEAMA a pour objet la promotion et le développement de l' 'Asset Management' en Belgique ainsi que la défense des intérêts professionnels et moraux de ses membres. Par 'Asset Management' on entend de manière non limitative la promotion, la gestion, la distribution et l'administration d'OPC, la gestion institutionnelle, la gestion de clientèle privée et le conseil en placements.